CINQUANTIEME ANNIVERSAIRE

Un timbre croate sur la révolte de 1943

La République de Croatie a émis un timbre commémoratif sur la révolte yougoslave de Villefranche et y revendique l'exclusivité des victimes de la répression qui a suivi. Les résistants et la préfecture réagissent à ces prétentions.

Il y a un peu plus de cinquante ans, le 17 septembre 1943, les soldats yougoslaves du bataillon 13 du génie de montagne stationnés à Villefranche se révoltaient contre l'encadrement SS du bataillon à la veille de partir vers le front de l'Est. C'était pour Villefranche le début de journées tragiques, la plupart de nos compatriotes demeurant incrédules au spectacle de ces soldats à l'uniforme vert-de-gris se tirer dessus mutuellement ! Peu à peu cependant, la population prit la mesure de l'événement et de la répression sauvage qui suivit.

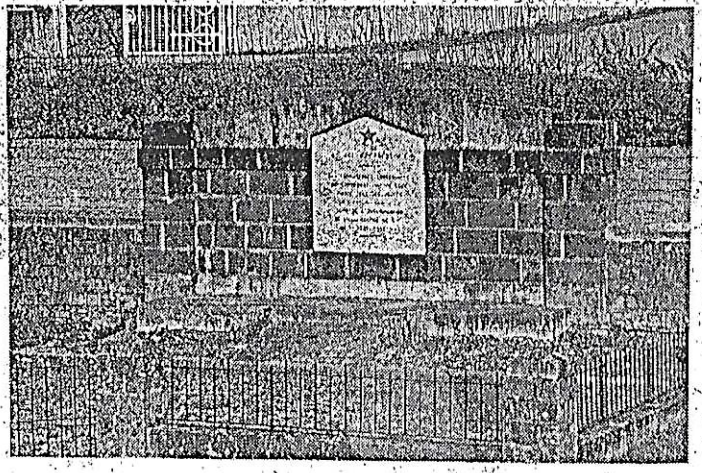

Le monument surmonté de l'étoile rouge.
(Photo « La Dépêche », C. K.)

Le massacre

Par dizaines, les jeunes révoltés furent tués dans la bastide ou capturés, condamnés à mort et exécutés dans un terrain situé route haute de Farrou, où ils furent sommairement ensevelis. Grâce au courage de Villefranchois patriotes, certains purent néanmoins s'enfuir, tel Jelinek qui rejoignit le maquis de la Montagne Noire pour y continuer la lutte contre le fascisme hitlérien.

Le souvenir

Depuis ces événements vieux d'un demi-siècle, le 17 septembre a été officiellement commémoré sous l'égide des anciens combattants de la Résistance et de la municipalité, en présence le plus souvent de représentants officiels de la République yougoslave. Sur les lieux du massacre, un monument, propriété de la République française, rend hommage à ces soldats « tombés loin de leur pays ». Combien sont-ils, ces martyrs, on ne sait pas; toujours est-il que Croates, Bosniaques, Serbes, gisent là, dans cette fosse commune, victimes de la barbarie nazie. On pouvait penser que ces morts, unis dans leur sacrifice commun, échapperaient à la folie meurtrière qui s'est emparée de l'ex-Yougoslavie mais, hélas ! on a vu des groupuscules tenter d'occulter l'étoile rouge qui figure sur ce monument au profit d'insignes croates avant que la Croatie elle-même ne réclame officiellement la paternité exclusive de ces morts et propose d'installer là un monument rendant hommage aux Croates morts en ces lieux, arguant que dans cette tombe se trouvaient seulement des soldats croates alors que les archives allemandes elles-mêmes admettent que figurent parmi ces morts musulmans, croates, serbes, bosniaques !

Après la visite, en septembre dernier, de représentants de la Croatie, on pensait l'affaire du monument enterrée, d'autant que la possibilité d'installer ailleurs cet hommage aux soldats croates avait été évoquée. Mais il n'en était rien, comme en témoigne une lettre de Branko Pavelin au maire de Villefranche, on verra plus loin la réponse officielle du préfet à ces prétentions.

Parallèlement, un timbre commémoratif a été édité en Croatie avec un encart présentant (à sa manière) l'événement et mettant en cause des responsables de la Résistance qui « n'arrivèrent pas » au secours des révoltés. L'émission de ce timbre a ému les anciens résistants villefranchois (et les philatélistes) qui ont réagi et publié un communiqué qui met à mal les thèses « révisionnistes » de certains un demi-siècle après ces événements dont les Villefranchois se souviennent avec émotion.

P. C.

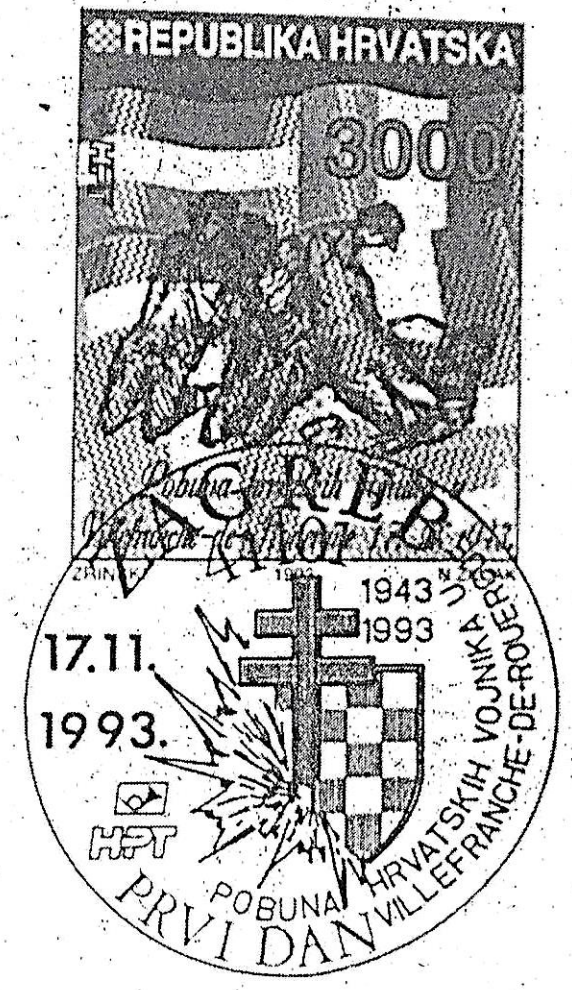

Le timbre émis à Zagreb le 17 novembre.
(Photo « La Dépêche ».)

8/03/94

La réaction des anciens combattants

Les anciens combattants résistants de Villefranıe ont publié un communiué qui, après avoir rappelé ue bien peu de timbres ıt été consacrés à notre épartement, se poursuit ı ces termes :

Voilà que nous apprenons ıe l'administration postale de République de Croatie a, deıis le 17 novembre dernier, nis un timbre-poste comémorant ses cent cinquante sillés en ce lieu lors des rribles événements du 7 septembre 1943. Sur ce mbre-poste, sur fond de draeaux croates et français, fiure un groupe de fusillés insi que, au bas du timre, l'inscription « Villefranche-e-Rouergue, 17.09.1943 ». Un imbre à date commémore le premier jour d'émission avec, rappelé en exergue, le nom de notre ville et, au centre, également, une croix de Lorraine. Bien sûr, l'émission en premier jour à Zagreb a donné lieu à l'émission d'un encart rappelant à la population de ce pays mais aussi aux philatélistes du monde entier les circonstances de cet événement. Mais... mais... différemment aux assertions contenues dans ce document :

— L'organisation de la révolte ne fut pas du seul fait des soldats croates, même si nul n'ignore qu'ils y ont pris une part des plus actives;

— Les révoltés transférèrent les officiers faits prisonniers de l'hôtel Moderne, où ils logeaient, à l'école primaire supérieure de jeunes filles, où était installé le PC allemand. Après jugement, ils furent condamnés à mort et exécutés sur place;

— A 8 heures du matin, ce 17 septembre, on ne peut dire que « les révoltés étaient maîtres de la ville ». Ils le furent bien lors des premières heures du jour;

— Il est question de « guides de la Résistance attendus par les Croates qui devaient faire passer ces derniers dans leur base ». Cette affirmation ne peut que surprendre. (guides ? bases ? pour un effectif de plus de cinq cents hommes ?) L'un des principaux meneurs, le Croate Jelinek, qui réussit à échapper à la furie allemande accourue de Mende et de Rodez, mit lui-même plusieurs semaines pour rejoindre le maquis de la Montagne Noire. Aurait-il mis autant de temps s'il avait eu un contact préalable avec la Résistance ?

— Les cent cinquante soldats tués, approximativement, ne le furent pas tous en ville, ainsi que l'indique l'encart. La plupart fut fusillée près d'une fosse commune creusée sur le champ dénommé depuis champ des Martyrs-Yougoslaves;

— Cet événement, d'autre part, n'a pas « été sciemment occulté » par le gouvernement yougoslave, qui délégua aux cérémonies commémoratives annuelles son représentant diplomatique. D'ailleurs, le monument inauguré sur les lieux revêt l'emblème de l'étoile yougoslave ainsi que l'inscription « Ici reposent les combattants yougoslaves qui tombèrent loin de leur patrie... ».

« Ce sont des Yougoslaves »

Répondant à une lettre de M. le maire et de M. le sous-préfet relative aux problèmes posés par la stèle commémorative, M. Fédini, préfet de l'Aveyron, apporte les précisions suivantes :

Le monument funéraire en cause est propriété de la République française qui est seul juge des inscriptions commémoratives portées à la mémoire des victimes de guerre et n'a pas pour habitude de les modifier en fonction de l'actualité. La demande exprimée par la communauté croate est d'autant moins fondée que la Yougoslavie était un Etat qui existait effectivement sous ce nom avant la guerre et que la France reconnaissait.

La substitution du terme « croates » ou « bosniaques » au terme « yougoslaves » doit être écartée pour différents motifs : le terme « croates » laisserait entendre que la France avait reconnu l'Etat créé par le régime nazi pendant la guerre, ce qui n'est pas le cas. En second lieu, les motifs sur lesquels s'appuient les demandeurs sont dictés par une appréciation de la situation actuelle sans rapport avec l'objet de la stèle. Enfin, cette substitution supposerait que l'origine des victimes ait été déterminée avec une grande précision.

Le transfert du terrain à un Etat étranger avec un statut d'exterritorialité n'est pas envisageable. Ce type d'opération nécessite la signature d'un accord international qu'il n'y a pas lieu de conclure dans les circonstances présentes.

En conclusion, il me semble que l'attitude des deux communautés devrait être dictée avant tout par le respect dû aux morts. Il ne convient donc pas de tenir compte de demandes inspirées par une actualité politique douloureuse sans rapport direct avec le sort des victimes yougoslaves des unités SS dans le département en septembre 1943.

La Dépêche du Midi
8/03/1994